

DONNEZ MAINTENANT

FAIRE UN DON PAR TÉLÉPHONE

Appelez au 1 800 265-5106, poste 401 ou 514 473-1928 pour faire un don.

FAIRE UN DON PAR LA POSTE

Postez votre don à :

Fondation canadienne des
tumeurs cérébrales
205, rue Horton, Suite 203
London, Ontario N6B 1K7

Veillez libeller votre chèque au nom de :
**La Fondation canadienne des tumeurs
cérébrales.**

FAIRE UN DON EN LIGNE

Visitez le www.tumeurscerebrales.ca et cliquez sur le bouton FAIRE UN DON dans le coin supérieur droit.

NOTES

Si votre don est un *cadeau en hommage d'un être cher*, veuillez indiquer le nom et l'adresse de la personne que vous honorez. Si vous pouvez fournir un nom et une adresse, une notification sera envoyée à cette personne afin de les informer de votre don.

Si votre don est un *don commémoratif*, veuillez indiquer le nom de la personne à

qui s'adresse votre don in memoriam. De plus, veuillez indiquer le nom et l'adresse du plus proche parent à qui doit être envoyé la notification du don afin que ce dernier soit informé de votre don. Des reçus d'impôt seront émis conformément aux directives de l'ARC. Tous les dons de 20\$ ou plus sont admissibles à un reçu officiel aux fins de l'impôt.

L'organisation ne reçoit aucune aide financière provenant de sources provinciales ou fédérales.



LA FONDATION
canadienne des
tumeurscérébrales

FONDATION CANADIENNE DES TUMEURS CÉRÉBRALES

205, rue Horton, Suite 203

London, Ontario N6B 1K7

Tél. : 1 800 265-5106

Site web : www.tumeurscerebrales.ca

 @FondationCanadienneDesTumeursCerebrales

No d'organisme de bienfaisance enregistré:

BN11881633GRR0001



LA FONDATION
canadienne des
tumeurscérébrales



Don

Faites un don pour soutenir
les patients atteints d'une
tumeur cérébrale et leur famille

Don

FAITES UN DON POUR SOUTENIR LES PATIENTS ATTEINTS D'UNE TUMEUR CÉRÉBRALE ET LEUR FAMILLE

Votre don à la Fondation canadienne des tumeurs cérébrales appuie les programmes et les services offerts gratuitement aux personnes touchées par une tumeur cérébrale. Il contribue également directement à la recherche afin de trouver la cause de cette maladie dévastatrice et les meilleurs traitements de celle-ci. Il y a plusieurs façons d'aider :

DONS :

- Faites un don en hommage d'un être cher : en l'honneur ou à la mémoire d'un être cher, d'un mariage, d'un anniversaire ou d'une autre célébration.
- Faites un don destiné à un programme ou un fonds de recherche spécifique de la Fondation.
- Donnez votre appui mensuellement.

LEGS :

Désignez la Fondation canadienne des tumeurs cérébrales comme bénéficiaire de votre testament ou de votre police d'assurance-vie. Les dons planifiés font partie intégrante de votre planification financière et successorale. Si vous le souhaitez, nous vous invitons à communiquer avec nous si vous avez besoin de plus de renseignements. De plus, votre conseiller financier ou juridique pourra vous aider à choisir le don planifié qui répond le mieux à vos souhaits.

FONDS DES LEGS :

Créez un fonds durable au nom de votre être cher.

DONS JUMELÉS :

Parlez à votre employeur au sujet de possibilités de faire un don jumelé.



Merci